

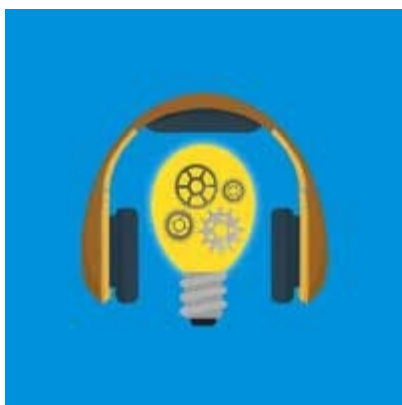


# IFRS en Bref

22 septembre 2021

**Cette Newsletter vous présente mensuellement les derniers développements en matière de normes IFRS**

## **Enjeux climatiques : Risques et opportunités**



Au travers de ce podcast KPMG examine la façon dont certaines décisions stratégiques des entreprises en termes d'enjeux climatiques pourraient impacter leurs états financiers et leurs KPIs

[!\[\]\(003082e50e3009141f59bd5df831749f\_img.jpg\) En savoir plus](#)

## Interaction entre IFRS 16 et IAS 36 – Tests de dépréciation sur des espaces vacants

Dans cette publication, KPMG propose un guide, structuré autour de 10 questions clés, que les groupes doivent impérativement se poser dans le cadre des tests de dépréciation d'espaces vacants



[▶ En savoir plus](#)

## Assurance : une nouvelle option de transition pour IFRS 17



L'IASB a publié un amendement limité à IFRS 17 permettant d'atténuer certains « mismatches » comptables significatifs entre les actifs financiers et les passifs de contrat d'assurance dans l'information comparative

[▶ En savoir plus](#)

## Allègement des informations à fournir pour les filiales considérées comme « qualifiées » ?

L'IASB vient de publier un projet de norme qui permettrait à certaines filiales « qualifiées » d'appliquer les IFRS tout en limitant leurs informations à fournir

L'appel à commentaires est ouvert jusqu'au 21 janvier 2022.



[▶ En savoir plus](#)

## Adoption par l'UE de l'amendement IFRS 16 relatif à l'extension de la mesure de simplification pour les aménagements de loyer Covid-19



L'adoption de l'amendement qui prolonge la mesure de simplification temporaire d'IFRS 16 « Covid-19 Related rent concessions » est parue au JOUE du 31 août 2021.

Cet amendement est applicable de manière immédiate (1er septembre 2021) et rétrospective.

[▶ En savoir plus](#)

## Insights into IFRS: la 18ème edition est parue !

La dernière édition d'Insights into IFRS est disponible.

Cette publication phare, qui regroupe la doctrine de KPMG la plus récente et à jour des derniers développements IFRS vous sera un allié incontournable dans votre dynamique d'amélioration de l'information financière.



[!\[\]\(e78f798d4ea5c530c9db49e7d26e6b95\_img.jpg\) En savoir plus](#)

## KPMG vous accompagne

### Les ressources de KPMG International

[!\[\]\(ec9132f1d27c8919987d92907322654d\_img.jpg\) Consulter](#)

### Consultez nos autres publications « On en parle »

[!\[\]\(aa53ad6fea213b8b2226d3077e30533a\_img.jpg\) L'actualité réglementaire des sociétés cotées](#)

[!\[\]\(dd161862f9164df98f62b726e9846241\_img.jpg\) L'actualité comptable des sociétés françaises](#)

### Radio KPMG

[!\[\]\(fe3aebe81acea8d45108cd2768939da7\_img.jpg\) Rendez-vous sur notre page dédiée](#)

[!\[\]\(626ce8ac21792b9405bfddfea8e0c96a\_img.jpg\) Téléchargez notre nouvelle application](#)

## Contact Accounting Advisory

pour toute consultation technique notre équipe est à votre disposition

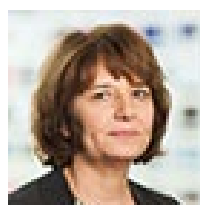


## L'équipe de rédaction



**Emmanuel Paret**

**Associé KPMG,  
Responsable  
de la doctrine comptable**



**Edith Schwager**

**Director KPMG,  
Doctrin comptable**



[kpmg.fr/mediasocial](https://kpmg.fr/mediasocial)



### Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG\*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos préférences et votre désabonnement, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

\* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à

*Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.*

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.